

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3307

Conseil d'administration de "La Halle Tony Garnier" - Désignation d'un représentant par le Conseil municipal

Secrétariat général de la Ville de Lyon

Direction des Assemblées

**Rapporteur** : M. LE MAIRE

## SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 OCTOBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BOUDOT

2017/3307 - CONSEIL D'ADMINISTRATION DE "LA HALLE TONY GARNIER" - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT PAR LE CONSEIL MUNICIPAL (SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA VILLE DE LYON - DIRECTION DES ASSEMBLÉES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Monsieur Georges KEPENEKIAN a été élu Maire de Lyon par le Conseil municipal lors de sa séance du 17 juillet 2017. Ce même jour, le Conseil a procédé à l'élection de 21 Adjoints au Maire.

Par arrêté n° 2017/26834 pris en date du 20 juillet 2017, Monsieur le Maire de Lyon a accordé des délégations aux Adjoints et à des Conseillers municipaux.

La Ville de Lyon a créé, par délibération prise en date du 20 septembre 1999, une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière : « La Halle Tony Garnier ».

- Contexte :

La régie « La Halle Tony Garnier » a pour objet de gérer et d'exploiter la Halle Tony Garnier.

Elle assure l'accueil à titre onéreux de manifestations organisées par des tiers, telles que des spectacles, des concerts, des expositions...

Elle accueille également des manifestations sportives, des salons ouverts au public et des conventions d'entreprise.

Cette régie contribue notamment au rayonnement culturel de la Ville de Lyon.

- Modalités de représentation :

La régie est administrée par un Conseil d'administration dont les membres sont désignés par le Conseil municipal, sur proposition du Maire.

Ce Conseil d'administration se compose de 17 membres répartis comme suit :

- 9 membres du Conseil municipal de la Ville de Lyon ;
- 8 personnalités qualifiées ou reconnues dans le domaine d'activité de la régie.

Ces personnalités ne pourront pas être titulaires d'un mandat : de sénateur, de député, de conseiller régional, de conseiller général, de conseiller municipal dans une circonscription incluant la Ville de Lyon.

La durée de leur mandat est de trois ans, à compter de leurs désignations. Ce mandat est renouvelable tacitement une fois, pour une durée identique.

Par délibération n° 2014/35 en date du 25 avril 2014, le Conseil municipal a désigné :

- Jean-Yves SECHERESSE, Georges KEPENEKIAN, Myriam PICOT, Françoise RIVOIRE, Anne-Sophie CONDEMINE, Nicole GAY, Nathalie PERRIN-GILBERT, Christophe GEOURJON, Nora BERRA en tant que représentants titulaires pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de « La Halle Tony Garnier » ;

- Alain BIDEAU, Jean-Yves ARRIVETZ, Joël LURAIN, Henri PARADO, Thierry FREMEAUX, Sophie BROYER, Dominique HERVIEU, Eric ROUX de BEZIEUX en tant que personnalités qualifiées pour siéger au sein du Conseil d'administration de « La Halle Tony Garnier ».

Il est proposé au Conseil municipal de pourvoir au remplacement de Monsieur Georges KEPENEKIAN.

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L 2121-33 et L 2221-1 et suivants ;

Vu les statuts de la régie de décembre 2008 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 99/4202 en date du 20 septembre 1999 ;

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2014/35 en date du 25 avril 2014 ;

Vu le résultat du scrutin auquel il a été procédé ;

### **DELIBERE**

M. Loïc GRABER est désigné en remplacement de M. Georges KEPENEKIAN en tant que représentant titulaire pour représenter la Ville de Lyon, pour la durée du mandat en cours, au sein du Conseil d'administration de « La Halle Tony Garnier ».

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Georges KEPENEKIAN